

Conseil communal de Prilly – Interpellation relative aux diverses conventions signées par notre commune

Notre commune s'engage avec des tiers, des partenaires, en signant des conventions.

Quelques exemples traités récemment par le Conseil Communal sont relative :

- au financement le théâtre Kléber Méleau
- au financement le CSM
- etc

Cependant il en existe de nombreuses autres qui ont été ou non soumises au Conseil Communal, qu'elles concernent d'autres objets ou alors qu'elles révisent ou modifient des conventions

Je me demande pourquoi, par exemple, la convention révisée concernant la déchetterie ou concernant le CSM n'ont pas été soumises au Conseil Communal d'où la question :

Question 1 :

Selon quel critère la Municipalité soumet-elle au Conseil Communal les conventions, les révisions de conventions, les dénonciations de convention et les reconductions de convention ?

Je remercie la Municipalité de prendre en considération cette interpellation et d'y répondre avec toute la clarté dont elle sait faire preuve.

9 mars 2021



Fabien Deillon

Et consort :

Nom	Prénom	Signature
Hanisch	Xavi	
FAVRE	Jean-Jacques	
Deillon-Verner	Monica	
Saugy	Roger	
Boutte	Civiu	
Eichenberger	Claudio	
WERNERS	Jean Pierre	